

Avis adopté à la séance plénière du 13 octobre 2020

## L'hôpital au service du droit à la santé

### Déclaration du groupe de l'Agriculture

La crise sanitaire que nous affrontons a mis en lumière la résilience dont savent faire preuve les hôpitaux et le personnel médical et paramédical. Le professionnalisme, le dévouement et la mobilisation de tous a permis la prise en charge de chaque patient. Le choix douloureux d'un « tri des patients » a ainsi heureusement été évité.

Cette crise a aussi médiatisé, plus qu'auparavant, les difficultés de l'hôpital et l'urgence à la revalorisation et au renforcement de l'attractivité des métiers hospitaliers ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Ces différents sujets ont été abordés dans le « Ségur de la santé ».

Notre avis vient confirmer et renforcer ces demandes de revalorisations et de relance de l'investissement dans les établissements de santé. Demandes qui se sont aussi exprimées en nombre dans la consultation numérique mise en place par le CESE pour la préparation de ces travaux.

Profondément attachés à l'égalité d'accès aux soins et à l'amélioration de notre système de santé, le groupe de l'agriculture se félicite de la mise en œuvre de ces engagements du « Ségur » qui doivent, ne l'oublions pas, répondre également aux besoins des usagers qui vivent en milieu rural.

C'est la raison pour laquelle nous soutenons les mesures mises en avant par l'avis et qui permettent une organisation adaptée à nos territoires comme le développement des prises en charge de proximité entre l'ambulatoire et les hôpitaux de proximité, mais aussi l'hospitalisation à domicile, la télémédecine et les habitats inclusifs.

Sur ce dernier point, le groupe souhaite appeler l'attention du ministre des Solidarités et de la Santé sur les résidences autonomie-MARPA (petites unités de vie pour personnes âgées en milieu rural) et en particulier sur la situation de son personnel. Ce personnel mériterait, à l'image de celui des EHPAD ou des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), de bénéficier du versement de la prime Covid en reconnaissance de leur engagement. Nous espérons que les débats sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021, qui vont s'engager au Parlement, permettront d'avancer sur ce point.

Le groupe de l'agriculture a voté pour.